

Lyne BONNIER

Commissaire aux comptes

Inscrit par la Cour d'Appel d'AIX EN PROVENCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

ASSOCIATION DEFI
“DÉVELOPPEMENT ENVIRONNEMENT FORMATION INSERTION”

46 RUE FESCH - 20000 AJACCIO

SIREN : 439 693 854 00010 APE 913E

10 Rue Paul Doumer - 06310 Beaulieu sur mer
Téléphone : 06 20 34 91 80
lyne.bonnier@wanadoo.fr

 **commissaire
aux comptes**

Membre d'une association agréée : le règlement des honoraires par chèque est accepté

ASSOCIATION « DEFI »
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de l'association « DEFI »,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « DEFI », relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Justification des appréciations

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents,

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BEAULIEU SUR MER, le 14 Juin 2019

Le commissaire aux comptes
Lyne BONNIER



ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

BILAN – ACTIF & PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Evaluation des contributions volontaires*
- *Annexe*

S.A.E.C.

10, Avenue de Paris

Cabinet d'expertise comptable

2A004 AJACCIO

04.95.51.72.20.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions	111 361	32 807	78 554	90 271	11 717-	12.98	
	Installations techniques Matériel et outillage	59 028	53 427	5 601	4 309	1 293	30.01	
	Autres immobilisations corporelles	287 037	239 581	47 455	53 400	5 945-	11.13	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	3 000		3 000	3 000				
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total I	460 426	325 815	134 611	150 979	16 369-	10.84		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	316		316		316		
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	28 460		28 460	32 102	3 642-	11.34	
	Autres créances	45 570		45 570	61 045	15 476-	25.35	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	313 624		313 624	195 058	118 566	60.78		
Charges constatées d'avance (3)	5 903		5 903	5 261	642	12.20		
Total III	393 872		393 872	293 466	100 406	34.21		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	854 298	325 815	528 483	444 446	84 037	18.91		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	359 036		258 846		100 190	38.71
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	55 310		100 190		44 879-	44.79
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			58		58-	100.00	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	414 347		359 094		55 253	15.39	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	3 756		3 756			
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	5 453				5 453	
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III	9 209		3 756		5 453	145.18	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 177		26 732		1 554-	5.81
	Dettes fiscales et sociales	79 750		54 864		24 886	45.36
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	Total IV	104 927		81 596		23 331	28.59
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	528 483		444 446		84 037	18.91

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

104 927

81 596

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	359 020	343 511	15 509	4. 51
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	302 008	262 230	39 778	15. 17
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	13 800	33 684	19 884-	59. 03
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	842	148	694	469. 41
Total I	675 670	639 573	36 097	5. 64
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	190 672	185 290	5 382	2. 90
Impôts, taxes et versements assimilés	7 453	6 695	758	11. 32
Salaires et traitements	304 708	256 550	48 157	18. 77
Charges sociales	64 799	44 878	19 921	44. 39
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	30 147	38 049	7 902-	20. 77
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions		13 800	13 800-	100. 00
Pour risques et charges : dotations aux provisions		3 756	3 756-	100. 00
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	7 588	573	7 015	NS
Total II	605 366	549 591	55 775	10. 15
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	70 304	89 982	19 678-	21. 87
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		984		628	355	56.55
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		984		628	355	56.55
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées				7	7-	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI				7	7-	100.00
2. Résultat financier (V-VI)		984		622	362	58.25
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		71 288		90 604	19 316-	21.32
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		58		13 121	13 063-	99.56
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII		58		13 121	13 063-	99.56
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		15 122		113	15 009	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		913		3 422	2 509-	73.32
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII		16 035		3 535	12 500	353.61
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		15 978-		9 586	25 564-	266.67
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)		676 711		653 322	23 389	3.58
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		621 401		553 132	68 269	12.34
Solde intermédiaire		55 310		100 190	44 879-	44.79
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		55 310		100 190	44 879-	44.79

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature	28 914	72 876	43 961-	60.32
Dons en nature				
TOTAL	28 914	72 876	43 961-	60.32
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	24 753	24 753		
Personnel bénévole	4 161	48 123	43 961-	91.35
Prestations				
TOTAL	28 914	72 876	43 961-	60.32

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs signée avec la communauté de communes du Sarténais-Valinco-Taravo. Sur l'exercice le montant de la subvention s'élève à 29 166,66 €.

Les ressources externes obtenues via des subventions, affectées au projet de valorisation du patrimoine arboricole de Porto-Vecchio sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ».

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au 3 janvier 2019, l'association a pris une participation dans l'entreprise d'insertion DEFI ALLIANCE.

Cette société exerce l'activité de collecte et tri de matériaux recyclables principalement le verre et la transformation de liège.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol d'autrui	111 361		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	55 858		3 170
Installations générales agencements aménagements divers	7 063		
Matériel de transport	301 288		9 837
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 976		1 684
TOTAL	480 546		14 691
Autres titres immobilisés	3 000		
TOTAL	3 000		
TOTAL GENERAL	483 546		14 691

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol d'autrui			111 361	111 361
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			59 028	59 028
Installations générales agencements aménagements divers			7 063	7 063
Matériel de transport		37 811	273 314	273 314
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 659	6 659
TOTAL		37 811	457 426	457 426
Autres titres immobilisés			3 000	3 000
TOTAL			3 000	3 000
TOTAL GENERAL		37 811	460 426	460 426

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol d'autrui	21 090	11 717		32 807
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	51 550	1 877		53 427
Installations générales agencements aménagements divers	2 526	707		3 233
Matériel de transport	252 425	15 359	36 898	230 886
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 976	487		5 463
TOTAL	332 566	30 147	36 898	325 815
TOTAL GENERAL	332 566	30 147	36 898	325 815

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	11 717				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 877				
Instal.générales agenc.aménag.divers	707				
Matériel de transport	15 359				
Matériel de bureau informatique mobilier	487				
TOTAL	30 147				
TOTAL GENERAL	30 147				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau	258 846		200 380	100 190	359 036
RESULTAT DE L'EXERCICE	100 190	25 462-		19 417	55 310
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	58		235 142	235 200	
Provisions réglementées					
TOTAL I	359 094	25 462-	435 522	354 807	414 347

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	3 756				3 756
TOTAL	3 756				3 756

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	13 800		13 800		
TOTAL	13 800		13 800		
TOTAL GENERAL	17 556		13 800		3 756
Dont dotations et reprises d'exploitation			13 800		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	28 460	28 460	
Personnel et comptes rattachés	1 815	1 815	
Divers état et autres collectivités publiques	42 500	42 500	
Débiteurs divers	1 254	1 254	
Charges constatées d'avance	5 903	5 903	
TOTAL	79 933	79 933	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	25 177	25 177		
Personnel et comptes rattachés	20 165	20 165		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 582	25 582		
Autres impôts taxes et assimilés	34 003	34 003		
TOTAL	104 927	104 927		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	43 754
Total	43 754

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 406
Dettes fiscales et sociales	26 187
Total	33 593

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 903
Total	5 903

Subventions d'équipement**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Dettes garanties par des sûretés réelles**

NEANT

Engagements financiers**Engagements donnés**

NEANT

Engagements reçus**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

BENEVOLAT ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - DONS

– Soutien matériel apporté à l'association :

Organismes visées	Nature de la contribution	Date de la convention	Durée de la convention	Descriptif de la convention
Ville de PORTO -VECCHIO Marché public Acte d'engagement	Mise à disposition à titre gratuit de : - 2 bennes de 30m ³ - 2 bacs roulants spécifique verre avec opercule et fermeture à clé (150 et 240 L) - 15 conteneurs métalliques de 800 L			Mise à disposition moyennant entretien. Les 2 bennes de 30 m3 peuvent être valorisé à 8.251 euros HT l'une, soit 2 x 8 251 = 16 502 euros
Ville de BONIFACIO Marché public Acte d'engagement	Mise à disposition à titre gratuit d'une benne de 30m ³ sur le site des déchets Fourniture de conteneurs spécifiques verres pour CHR de la commune			Soutien matériel apporté à l'association Valorisé à 8.251 euros HT
COMMUNE DE GROSSETO-PRUGNA (conventions pluriannuelles d'objectifs)	Mise à disposition à titre gratuit d'un conteneur spécifique verre avec opercule et fermeture à clé de 240 et d'un terrain	2016	Trois ans 2016 2017 2018	Mise à disposition moyennant entretien. Contribution non valorisée
COMMUNAUTE DE COMMUNE SARTENAIS-VALINCO-TARAVO (conventions pluriannuelles d'objectifs)	Mise à disposition à titre gratuit d'un conteneur spécifique verre avec opercule et fermeture à clé de 240 et d'un terrain équipé d'un point d'eau	25/05/2018	Trois ans 2018 2019 2020	Mise à disposition moyennant entretien. Contribution non valorisée

Soit un total valorisé de 24 753 euros.

– Don du verre des CHR, collecté et trié en porte à porte :

Le prix de reprise du verre est fixé à 22.45 €/T à compter du 1^{er} janvier 2014. Prix payé aux collectivités locales, (source : Eco-Emballages et Adelphe)

Pour rappel : 1 tonne de verre recyclé = 2 138 nouvelles bouteilles de 75 cl. (<http://www.syvadec.fr>)

– Bénévolat :

Personnes visées	Nature de la contribution	Descriptif de la fonction
André SERRA Président	Représentant commercial et social pour les marchés	L'association a recruté d'un directeur en décembre 2017 Le président supplée le directeur à titre bénévole pour représenter l'association sur les chantiers d'insertion de Porto-Vecchio et Bonifacio

DEFI relève de la convention collective « Insertion : Ateliers et Chantiers ». L'indice de qualification des missions effectuées par le Président André SERRA est celui d'un **CADRE COEF : 500**

Au 31/12/2018, l'évaluation du bénévolat est la suivante :

- salaires bruts: 239,16 € mensuel,
- salaires net : 182,00 € mensuel,
- charges sociales patronales: 107,62 € mensuel.

Soit un total mensuel de 346.78 € de charges non décaissées par l'association.

Soit pour l'année 2018, une charge annuelle non décaissée de 4 161,36 € (346,78 * 12 mois).